



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 85103

Texte de la question

M. Jean-Claude Mathis attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État sur l'inquiétude exprimée par les associations d'aide aux personnes handicapées dans le contexte de rigueur budgétaire. En effet, alors que le Président de la République s'est engagé à revaloriser l'AAH de 25 % en cinq ans et à créer 50 000 nouvelles places en établissements d'ici 2012, il semble que cet objectif soit repoussé d'une année. Les personnes handicapées et leurs familles estiment avoir déjà pris leur part dans la recherche d'économies budgétaires avec les franchises médicales, les remboursements de médicaments et la hausse du forfait journalier. Vient, en outre, s'y ajouter la fin de l'exonération des cotisations patronales pour l'aide à domicile au bénéfice des particuliers. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui faire part des mesures que le Gouvernement entend prendre, dans un environnement économique difficile, pour garantir un revenu et un hébergement décents aux personnes en situation de handicap.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Mathis](#)

Circonscription : Aube (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85103

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 juillet 2010, page 8217

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)